

FELIX HOUPHOUET-BOIGNY

**PROPOS
SUR
LA CULTURE**

Extraits de discours 1959 - 1980

FÉLIX HOUPHOUET-BOIGNY

**PROPOS
SUR
LA CULTURE**

Extraits de discours 1959 - 1980

... «Enrichir les esprits
Sans déraciner les cœurs » . . .

Félix Houphouët-Boigny



Félix Houphouët-Boigny
Président de la République de Côte d'Ivoire

AVANT - PROPOS

«Faire l'homme», tout mettre en œuvre pour le bonheur de l'homme ivoirien qui est le moyen mais aussi la finalité du développement - telle est, maintes fois réaffirmée, la grande idée politique de Félix Houphouët-Boigny. Ainsi, dès avant l'Indépendance, proclamait-il : «Vous comprenez tous que la prospérité économique n'est pas un but en soi et qu'elle est même fragile si elle ne s'accompagne de progrès social et humain. Ceux qui ont le privilège d'être des guides ont dans ce domaine de grands devoirs».

Comment atteindre à ce progrès? Education et culture en sont les facteurs essentiels : «La formation demeure la priorité des priorités, tant nous considérons l'éducation et la culture comme l'un des meilleurs investissements, si nous voulons que notre pays atteigne rapidement son plein épanouissement»; et : «Vous voyez combien sont liées, dépendantes et complémentaires, toutes ces notions de croissance, d'éducation et de culture et à quel point, je me plais à le répéter, notre développement est un tout qui ne peut se satisfaire des seuls chiffres et graphiques de production».

L'on comprend dès lors que la culture soit si présente, tout au long des discours du Président Houphouët-Boigny. Ce modeste florilège ne prétend pas la pister de manière rigoureuse et systématique, à travers le foisonnement de la pensée politique. Son ambition est simplement de retracer en quelques citations, les principes susceptibles de guider toute action culturelle lucide et volontaire, qu'elle se situe à un niveau national ou local, qu'elle engage les responsabilités gouvernementales ou les individus, pourvu qu'ils œuvrent en faveur de la Côte d'Ivoire et de l'homme ivoirien. Nous ne pensons pas, ce faisant, présenter une image réduite de la pensée du Président Houphouët-Boigny en matière de culture. Tout au plus la dépouillons-nous parfois des réflexions annexes (ce qui ne veut pas dire secondaires) qui la prolongent volontiers vers d'autres zones de la vie sociale où l'intervention de l'État peut se faire sentir. Il ne saurait en être autrement, s'agissant d'une pensée riche en harmoniques et en échos. Nous en trouvons un exemple

dans ce que nous pourrions appeler l'équation du progrès social, formulée en termes quasiment identiques à quelques mois de distance: «En tant que dirigeants de pays sous-développés, notre principal problème, notre vrai problème, c'est d'imposer pour tous les hommes sur cette terre *les conditions égales d'accès à la dignité, au bien-être, à la santé, à l'éducation, à la culture, à un habitat décent, bref à l'épanouissement de la personnalité*». Puis: «On ne combat pas l'exode rural en interdisant l'accès des villes, mais en aidant les jeunes et les adultes à avoir sur place *un égal accès à la dignité, au bien-être, à un habitat décent, à l'éducation, à la culture, à la santé, et à connaître eux aussi la joie de vivre*».

Une telle insistance ne permet aucune équivoque: tout grand dessein politique et économique, pour le Président Houphouët-Boigny, ne saurait se déployer que dans la mesure où il ne menace pas l'homme dans sa vie, dans sa liberté, dans ses chances de promotion individuelle, au sein d'une société juste, pacifique, saine et active. Le progrès n'engendre certes pas que du bonheur (c'est l'un des grands débats de notre temps et, par conséquent, l'un des thèmes les plus fréquents dans ces Propos), mais ses effets nocifs, lorsqu'ils ne peuvent être contournés, doivent à tout prix être amortis, voire neutralisés ou supprimés. C'est là surtout que la culture a son rôle à jouer: non pas contre l'économique, mais pour lui et avec lui. Car elle est la condition d'un développement *humain*.

Que ces Propos sur la Culture nous aident donc à identifier les principes d'une action décidément orientée vers le bonheur de l'homme ivoirien et africain, «afin que notre très chère Afrique puisse continuer ses progrès pacifiques sur la voie du développement économique, social et culturel auquel elle aspire ardemment».

PROPOS SUR LA CULTURE

1 - FAIRE LEVER LES MOISSONS SPIRITUELLES ET MATÉRIELLES.

«Conjuguons tous nos efforts pour qu'en Côte d'Ivoire, en Afrique, partout sur la terre des hommes, se lèvent les moissons spirituelles et matérielles qui donneront à chacun, en abondance, les nourritures dont les cœurs et les corps sont affamés».

2 - FAIRE L'HOMME.

«La finalité de notre politique étant l'homme, le bonheur de l'homme ivoirien, le citoyen ivoirien doit être le premier moyen de cette politique. D'où la nécessité de faire l'homme, en le mettant en condition physique, culturelle et morale, le plaçant en mesure d'assumer pleinement ce qu'on attend de lui, pour lui-même et pour le pays».

3 - L'HOMME, FINALITÉ DE TOUTE ACTION POLITIQUE.

«A de très nombreuses occasions, nous l'avons dit. Nous le répéterons aujourd'hui : tant que Dieu nous permettra de consacrer notre vie à l'Afrique, la finalité de notre action politique sera l'homme, l'homme ivoirien, l'homme africain, l'homme de la Communauté, plus libre, plus riche, plus heureux, frère de tous les autres hommes, amoureux de paix et de progrès, citoyen fier d'une Grande Communauté de peuples libres et égaux, appelée à servir d'exemple au monde entier».

4 - POUR LE BONHEUR DE L'HOMME IVOIRIEN.

«Notre souci dominant est le bonheur de l'homme ivoirien, de l'homme ivoirien que nous voulons mieux armé de sciences et d'efficacité, l'égal et le frère de tous les hommes, dans une Côte d'Ivoire moderne et modèle».

5 - L'HOMME, MOYEN ET FIN DERNIÈRE DU DÉVELOPPEMENT.

... «Il n'est pas d'édification matérielle possible qui ne repose sur la mise en valeur du capital le plus précieux de tous, le plus largement offert comme le plus souvent gaspillé: le capital humain. Et il est heureux pour l'Afrique que cette évidence se soit imposée à elle à un moment où la pensée économique et les techniques de planification, levant le faux dilemme du choix entre le développement économique et le développement social, ont reconnu à la Santé publique et à l'Éducation la place qui leur revenait parmi les investissements les plus productifs, faisant de l'homme, en définitive, à la fois le moyen et la fin dernière de ce développement».

6 - LA FINALITÉ DU DÉVELOPPEMENT.

«La finalité du développement n'est pas un «homo economicus» désincarné, mais l'homme dans la rue, dans les champs, dans les usines, dans les bureaux, l'homme dans sa famille. C'est à lui que doivent être fournis les moyens de mener une vie décente, celle qui permet un accès normal à la satisfaction des besoins physiologiques et des activités de culture et de loisir. Etre le premier producteur du monde de telle ou telle matière, de tel ou tel produit, n'est pas un étalon du degré que l'on a atteint sur la voie d'une plus grande humanité».

7 - CONTRE L'OPPRESSION ET LA MISÈRE CULTURELLE.

«Je dis solennellement que je n'aurai pas de repos tant qu'un seul Africain sera sous le joug étranger, et réduit au désespoir et à la misère culturelle».

8 - PRÉSERVER L'HOMME.

«L'unité ne se décrète pas. Elle se construit. Elle se vit.

Mais cette tâche immense qui demandera la foi active de plusieurs générations ne pourra s'accomplir que dans la

paix. Il faut, à tout prix, que cesse l'hémorragie dont souffre le continent depuis des siècles. Notre Afrique a perdu tant de fils, les uns vendus, hélas! par leurs propres frères, ou massacrés par la conquête coloniale, ou tués dans des luttes fratricides, qu'elle doit préserver à tout prix ce merveilleux et fragile capital qu'est l'homme, à la fois dans son intégrité physique et dans son authenticité culturelle».

9 - PRÉSERVER NOTRE ÂME.

«Pour notre part, nous ne souhaitons pas nous éloigner, nous Africains, de ce qui a fait la force d'un humanisme qui nous a permis de préserver notre âme, malgré toutes les dominations, d'un humanisme qui s'exprime le plus heureusement, de nos jours, par l'esprit de dialogue et de tolérance, issu de notre milieu traditionnel, et des sources authentiques de notre civilisation».

10 - LES CONDITIONS DU DÉVELOPPEMENT SPIRITUEL.

... «Tous les êtres humains ont le droit de poursuivre, au sein des sociétés où ils sont nés, leur progrès matériel et leur développement spirituel dans la liberté, la paix et la dignité.

Pour atteindre ce plein développement et permettre à chaque individu de maîtriser enfin son destin, il convient avant tout de garantir à tous les hommes le libre accès à l'éducation, au travail, à l'information, à la culture et des conditions décentes d'existence dans un monde plus juste et plus pacifique.

Tout Africain libre et responsable ne peut que souscrire pleinement à de tels objectifs. Sa nature profonde, ses coutumes, l'histoire tourmentée que ses ancêtres ont vécue le portent irrésistiblement à respecter la liberté de son prochain, comme la sienne propre, à tenir compte de ses avis, à régler les conflits par le dialogue et la négociation, à entourer les rapports avec ses semblables de tolérance et de chaleur humaine».

11 - JE PLAINS L'ENFANT DÉRACINÉ...

« Je plains l'enfant déraciné dès son plus jeune âge qui ne connaîtra jamais la joie douce-amère de venir se retremper dans sa petite patrie, d'y retrouver des ombres chères et d'y ressentir mieux qu'ailleurs le grand courant qui nous porte comme il a porté nos ancêtres, vers un avenir dont chacun est responsable pour sa modeste part, de même qu'il s'est trouvé dès sa naissance dépositaire d'un acquis immémorial qu'il lui appartient de retransmettre enrichi... »

12 - PRÉDOMINANCE DES VALEURS MORALES ET SPIRITUELLES SUR LES BIENS MATÉRIELS. LES RESPONSABILITÉS DE L'ÉTAT ENVERS LA JEUNESSE.

« Je répugne à parler à la jeunesse en termes de matérialisme, car je ne crois pas que le rôle de l'État se limite à la fixation d'objectifs mesurables, ni même à la mise en place d'équipements éducatifs, culturels, sportifs. Je ne crois pas davantage que l'État puisse se tenir pour quitte de tout devoir en faisant en sorte de mettre partiellement l'économie au service des jeunes, considérés comme producteurs débutants. L'État doit aussi, tant au niveau d'une politique culturelle souple se défiant de toute forme de caporalisme idéologique, que par l'exemple de ses dirigeants, s'efforcer de rendre sensibles au cœur et à la raison de la jeunesse des valeurs autres que celles du monde de la bourse et de l'économie, des valeurs morales et spirituelles qui feront que la Côte d'Ivoire, demain, quand c'est vous qui écrirez son histoire, ne ressemblera pas à une jungle, ni même à un temple de marchands. Car je dirai à la limite: qu'importe l'économie, quand bien même elle tournerait sans le moindre raté, si elle tourne à de mauvaises fins pour des gens de mauvaise qualité? L'âme ivoirienne compte davantage, qui doit être une eau claire... »

13 - LOISIRS ET VIE CULTURELLE POUR LE PAYSAN.

« Qu'il soit blanc ou noir, le paysan doit recevoir la juste rémunération de ses efforts, participer aux loisirs et à la vie culturelle, être défendu contre les appropriations spéculatrices... »

Connaissance de ses valeurs propres, de ce qui fait son authenticité profonde et sa richesse la plus rare, et cela implique beaucoup de modestie et de patience, une infinie disponibilité de cœur et d'âme, et le désir d'approcher et de comprendre ce qui n'est pas soi-même ou ce qui est loin de soi-même.

Respect de ses traditions aussi et de visions du monde qui, pour être différentes et parfois déroutantes, n'en sont pas moins l'occasion permanente de s'enrichir et de méditer avec profit sur ce qu'il peut y avoir de relatif, mais aussi d'étonnamment attachant et divers sur cette terre».

19 - DÉSORDRE ET MÉPRIS DE LA CULTURE.

«L'une des raisons du désordre actuel du monde provient, aussi bien dans les conceptions intellectuelles des maîtres à penser que dans les efforts des hommes politiques, de la suprématie absolue donnée à la nécessité économique et à la richesse matérielle, quand ce n'est pas à la puissance militaire, au regard de la piètre considération accordée au social, et bien souvent même au mépris de la culture».

20 - APPRÉHENSIONS POUR LE MONDE DE DEMAIN.

«Le monde de demain suscite — dit-on — certaines appréhensions chez les meilleurs esprits du siècle.

Vous comprendrez d'autant plus aisément, j'en suis sûr (...), les appréhensions, les craintes, les angoisses même que peuvent éprouver ceux qui ont été appelés à guider les peuples s'éveillant à la vie moderne.

Car, pour nous, les transitions, les changements, ont si souvent le caractère de brutales mutations et touchent en même temps de si nombreux éléments de notre vie individuelle et sociale, que l'on peut redouter à tout instant de voir le chaos s'installer à la place de l'ordre immémorial de la vie ancestrale. . . »

21 - LA CULTURE, FACTEUR DE DÉTENTE.

«L'ignorance, la misère, la médiocrité sous toutes ses formes conduisent à la désespérance qui constitue le terrain d'élection naturel des fanatismes; tandis que l'aisance, la culture, la progression d'un certain niveau de vie et la libération progressive de l'homme sont, à bien des égards, des facteurs importants de détente, puis de coopération féconde.»

22 - LE DÉVELOPPEMENT AUQUEL ASPIRE L'AFRIQUE.

«L'heure est maintenant venue que les pays qui ne se laissent pas aller aux idéologies, les pays sérieux, les pays qu'anime et inspire leur idéal de liberté, constituent un front uni pour barrer la route à la violence, aux agressions et aux subversions, afin que notre très chère Afrique puisse continuer ses progrès pacifiques sur la voie du développement économique, social et culturel auquel elle aspire ardemment.»

23 - CULTURE ET DÉVELOPPEMENT.

«Notre développement est un tout qui ne peut se satisfaire des seuls chiffres et graphiques de production.

L'économie ne pouvant être la seule mesure de l'homme, il est donc indispensable de donner maintenant une dimension nouvelle à notre développement, en y intégrant, à part beaucoup plus entière, la culture.

Une culture qui ne soit ni désincarnée ni solitaire et qui sache s'affirmer et s'épanouir aux sources retrouvées et préservées de nos traditions et de nos valeurs les plus authentiques, tout en restant disponible aux courants extérieurs, dans ce qu'ils peuvent avoir de plus vivifiant et de plus assimilable.

Une culture qui soit, elle-même, dialogue et rendez-vous permanent du «donner et du recevoir» et qui, dépassant les concepts traditionnels des différentes formes d'expression artistique, puisse englober à tous les niveaux et dans tous les milieux, les manifestations les plus diverses de la curiosité et de la créativité.

Une culture qui ne soit pas imposée et distribuée, mais proposée et participative, qui ne soit pas d'élite mais d'élan et de profit collectifs et qui sache être l'occasion d'une meilleure connaissance de nous-mêmes, en même temps que facteur et «supplément d'âme» de notre développement.

Il s'agit en fait de préserver notre originalité négro-africaine tout en débouchant sur un modèle de civilisation qui, sans être d'imitation et d'emprunt, sache aussi refléter les réalités de notre siècle.

Il convient de se situer, de la façon la plus naturelle qui soit, dans un courant culturel où l'homme ivoirien parvienne à son meilleur équilibre et à ses harmonies les plus fécondes.

L'essentiel est de rester nous-mêmes, dans un monde où se multiplient les occasions d'aliénation et où l'on dialogue plus aisément avec les machines et les chiffres qu'avec l'homme et la nature.

Notre culture qui se voudra, avant tout, système de valeurs et mode de vie, se devra de témoigner pour un univers à dimensions humaines.»

24 - CONTRE LA DÉSSERTIFICATION CULTURELLE.

«... C'est un double risque que nous courons : celui de la désertification culturelle, celui du délabrement de notre économie. Contre le premier, nous devons continuer l'effort entrepris pour mieux connaître notre passé, nos racines profondes afin que la vie moderne, notamment dans les villes, ne dessèche et ne finisse par tuer notre âme...»

25 - ALLER DE L'AVANT SANS RENIER LE PASSÉ.

«Nous voulons une Côte d'Ivoire moderne, nous nous voulons du XX^e siècle... Mais nous voulons également, qu'au-delà des apparences d'un pays moderne, notre Côte d'Ivoire connaisse, en profondeur, une sorte de développement adapté à la nature de ses hommes et de ses choses, qui transforme son visage sans aliéner son âme. Nous voulons aller de l'avant, certes, mais sans pour autant renier notre passé, sans tourner le dos à celles de nos formes de civilisation qui constituent notre originalité et dont le monde a grand besoin, nous le savons.»

26 - LES VALEURS DU PASSÉ ET LE PROGRÈS.

«Il est vrai... que beaucoup de tenants de la nouvelle société de consommation se plaisent, non sans raison parfois, à vanter le recul de la maladie et de la faim, l'extension du confort, la diminution du temps de travail et cette redécouverte fréquente par l'homme du besoin de calme et d'une vie spirituelle et culturelle plus équilibrée et plus riche.

Taire ou nier les apports et les possibilités des progrès les plus récents serait, sans nul doute, injuste et inutile, et il serait tout aussi vain de vouloir faire de la tradition son seul refuge et du passé son unique référence, sous prétexte de préserver du bouleversement permanent de notre temps, des valeurs éminemment respectables.

Ces valeurs ne garderont, en fait, leur raison d'être et n'auront de prolongement véritable, que confrontées aux réalités du monde qui se fait en s'enrichissant et évoluant à son contact et l'humanisant parfois.»

27 - NE PAS CHANGER POUR LE PLAISIR DE CHANGER.

«Il ne s'agit pas de changer pour le plaisir de changer, de remplacer les contraintes existantes de notre société par une mise des pensées et des comportements au moule plus étouffant encore de certaines idéologies. Je ne crois pas aux vastes systèmes qui cherchent à faire entrer la réalité, dont

nous savons qu'elle est diverse et insaisissable en son entier, dans un carcan qui tue les initiatives et emprisonne les libertés...»

28 - PRÉPARER LA SOCIÉTÉ À VENIR.

«Préservons... nos univers urbains des maux qui sont aujourd'hui la marque et la rançon des grandes métropoles du monde industriel.

Préservons également notre habitat rural de l'anonymat où il sombre trop souvent en nous efforçant de concilier les besoins de modernisation et d'hygiène et les modes d'expression traditionnels de la famille africaine.

C'est en fait tout le problème, dans un univers où la science, la technique et l'économie sont devenues les nouvelles divinités de notre temps, de la place qu'il convient de réserver à une certaine qualité de la vie et de la compatibilité entre certains rythmes de croissance et la protection de notre cadre bâti, naturel et psychologique.

Il s'agit d'imposer une morale de l'environnement et du bonheur qui nous évite la froideur et les nuisances d'univers désincarnés autant que la matérialisation d'une société qui se complairait à ses seules fonctions de production et de consommation.

Il s'agit de s'interroger, en définitive, sur le type de société que nous voulons préparer pour les générations à venir et sur l'essence même de la civilisation ivoirienne.»

29 - REMETTRE EN CAUSE LE PASSÉ.

«Parmi nos vieilles structures, il nous appartient de reconnaître ce qui tient foncièrement à l'âme et à la culture africaines que nous voulons sauvegarder; nous devons aussi entreprendre des modifications et accepter des abandons, lorsque nos cadres de vie se révèlent inadaptés à la société moderne.

Nous devons favoriser une prise de conscience collective de la nécessité d'une remise en cause du passé, sans pour autant introduire chez nous le désordre ou le désarroi.»

30 - LA PLACE DES TRADITIONS DANS LE MONDE MODERNE.

«Je crois que d'une collectivité ou d'un pays sans coutumes, on n'a rien à attendre ; mais à notre époque, un pays où la tradition règle tout est guetté par la maladie du sommeil. C'est une voie bien étroite qu'il faut alors emprunter, comme le sont souvent les voies de la raison...»

31 - RESTER SOI-MÊME DANS UN MONDE QUI CHANGE.

«Ne serait-ce pas à l'Afrique et à des pays comme le nôtre, toujours attachés, sans être prisonniers, à leurs traditions les plus nobles, de contribuer à la recherche d'un équilibre plus harmonieux entre la nécessaire et juste part faite au progrès et cette part qui revient à l'homme et qui n'a pas de prix, car elle est ce que l'être humain et les peuples ont de plus authentique et de plus rare : leur libre arbitre, et une certaine façon de rester eux-mêmes dans un monde qui change?»

32 - L'IMPORTANCE DES ARTS PLASTIQUES ET DE LA MUSIQUE DANS LA VIE AFRICAINE.

«Chacun connaît... l'importance des arts plastiques et de la musique dans la vie africaine. Il serait dommage que cette part prestigieuse du patrimoine culturel africain soit condamnée chez nous à s'étioler, alors que d'autres pays en accueillent avec passion les échos.

Les architectes, dans notre future école des beaux-arts, trouveront aussi des formules inspirées des formes esthétiques de notre continent et incorporeront au bâtiment les arts traditionnels africains. Ils ouvriront ainsi à l'artisanat local des débouchés contemporains qui éviteront son extinction déjà trop largement amorcée.»

33 - FAVORISER LES VOCATIONS LITTÉRAIRES, JURIDIQUES ET ARTISTIQUES.

«Les véritables vocations littéraires, juridiques, artistiques doivent être favorisées et encouragées, mais ces activités, aussi nobles soient-elles, ne doivent pas être un déversoir commode pour les médiocres et supporter le poids d'orientations mal organisées, de formations incohérentes souvent compromises dès le primaire. »

34 - UNE SOCIÉTÉ OUVERTE SUR LES TRADITIONS ET LES PROGRÈS DU MONDE MODERNE.

«... Ainsi continuerons-nous de nous attacher à la promotion d'une société sachant garder de ses traditions, ce qui la fait originale et attachante, une société résolument ouverte aux courants de pensée et aux influences de progrès du monde moderne, dans ce qu'ils ont de plus vivifiant, et soucieuse de faire, du bien-être, de la liberté et du bonheur de tous les fils et les filles de ce pays, ses objectifs primordiaux.»

35 - LA CONDITION DE LA COOPÉRATION.

«L'Afrique est ouverte et disponible à toutes les formes de coopération, quels que soient les régimes en cause, à la seule condition que cette coopération se situe sur les seuls plans économique, social, culturel et scientifique, à l'exclusion des visées idéologiques et expansionnistes.»

36 - FAVORISER LES RAPPROCHEMENTS.

«La Côte d'Ivoire continuera, en toutes occasions, à favoriser toutes les concertations, tous les rapprochements, toutes les politiques d'associations politiques, culturelles ou économiques, bien entendu au premier chef entre pays africains.»

37 - LA PAIX, CONDITION DE L'ESSOR CULTUREL.

«Mes convictions, c'est que seule la paix donnera à notre continent la possibilité de consacrer toutes ses énergies à la mise en valeur de ses richesses spirituelles et matérielles qui sont immenses, mais détournées et gaspillées en des conflits désastreux, à la libre circulation des hommes, des idées et des marchandises, au contact fructueux des cultures.»

38 - L'ÂGE D'OR.

«On se prend... à rêver d'un âge d'or qui ne serait plus du passé, mais qu'on veut encore espérer construire, où les mains ne se refermeraient jamais sur une arme menaçante, où les poings ne frapperaient que le corps vibrant des tam-tams, où les chants n'appelleraient point à la guerre, mais au travail justement rémunéré et aménagé ou à des sports et jeux sans hargne ni tricherie.»

39 - LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE FUTURE.

«... La société ivoirienne telle qu'il me paraît aujourd'hui possible, sinon de la deviner, du moins de la souhaiter et, dans une certaine mesure, de la prévoir: une société plus ivoirienne dans ses structures de production et ses modes de vie, plus consciente d'elle-même et de sa personnalité culturelle, plus juste et plus solidaire, plus apte enfin à jouer, à l'intérieur de ses frontières comme dans le concert des nations africaines et dans le monde, le rôle apaisant d'une communauté de dialogue, d'harmonie, de liberté et de générosité fraternelle.

Une société plus ivoirienne dans ses structures de production et dans ses modes de vie...

... Notre société à venir doit devenir également plus consciente d'elle-même à travers l'affirmation d'une culture nationale propre.

Gardons-nous ici des tentations passéistes, comme des imitations serviles. Il n'y aura de fait culturel ivoirien que dans l'architecture harmonieuse des réponses qu'à l'écoute du passé et de l'avenir, de la tradition et du monde moderne, nous aurons su faire naître et organiser.

L'Economie ne pouvant être la seule mesure de l'homme, sachons intégrer, à part beaucoup plus entière, la culture dans la dynamique du développement : une culture qui soit elle-même dialogue et qui, dépassant les formes classiques d'expression artistique auxquelles la résumant certaines élites, sache être à tous les niveaux et dans tous les milieux, l'occasion d'un élan et d'un profit collectifs, en même temps qu'un «supplément d'âme» à notre croissance.

L'important est de se situer de la manière la plus naturelle et la plus authentique qui soit, dans un courant de civilisation où l'homme ivoirien parvienne à une plus grande autonomie personnelle tout en restant lui-même, dans un monde aliéné, plus porté à dialoguer avec les machines et les chiffres qu'avec l'homme et la nature.»

40 - LE SIÈCLE DE L'AFRIQUE.

«Puisse le XXI^e siècle être celui de l'Afrique, d'une Afrique unie qui apportera au monde, avec les fruits précieux de sa sagesse millénaire, de nouvelles raisons de croire en la pérennité de la race humaine et en sa grandeur !»

RÉFÉRENCES

Les discours politiques du Président Houphouët-Boigny ont été publiés sous diverses formes. L'édition la plus complète et la plus pratique à l'heure actuelle est la suivante :

Félix Houphouët-Boigny, **Anthologie des discours. 1946-1978** (préfacée par Maître Assouan Usher), Abidjan, Éditions CEDA, 1978. 2302 pages.

tome I : du 30 mars 1946 au 4 janvier 1963,
tome II : du 16 février 1963 au 9 février 1971,
tome III : du 28 avril 1971 au 31 décembre 1974,
tome IV : du 27 janvier 1975 au 11 janvier 1978.

Nous donnons, pour la plupart des citations, la référence à cette édition. Dans le cas où le discours cité n'y figure pas (généralement, parce qu'il est postérieur au 11 janvier 1978), nous nous efforçons de mentionner la source la plus accessible.

- 1 - VŒUX À LA NATION, Abidjan, 1^{er} janvier 1979 (Service de presse de la Présidence de la République, Imprimerie nationale, p. 4).
- 2 - DISCOURS AU V^e CONGRÈS DU PDCI, Abidjan, 30 octobre 1970 (**Anthologie II**, p. 1048 - 1049).
- 3 - DISCOURS DE CLÔTURE AU III^e CONGRÈS DU PDCI, Abidjan, 25 mars 1959 (**Anthologie I**, p. 252 - 253).
- 4 - ENTRETIEN AVEC LA PRESSE, Paris, 6 mai 1976 (**Anthologie IV**, p. 1970).
- 5 - DISCOURS À LA SÉANCE INAUGURALE DES PREMIÈRES JOURNÉES MÉDICALES D'ABIDJAN, Abidjan, 20 janvier 1967 (**Anthologie II**, p. 784).
- 6 - ALLOCUTION À L'OUVERTURE DE LA PREMIÈRE PARTIE DE LA 61^e SESSION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES NATIONS UNIES, Abidjan, 30 juin 1976 (**Anthologie IV**, p. 2008).
- 7 - ALLOCUTION AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING, Abidjan, 11 janvier 1978 (**Anthologie IV**, p. 2259).
- 8 - MESSAGE À LA NATION, Abidjan - Koumassi, 7 décembre 1976 (**Anthologie IV**, p. 2054).
- 9 - ALLOCUTION À L'UNESCO, Paris, 7 mai 1976 (**Anthologie IV**, p. 1985).

- 10 - DISCOURS PRONONCÉ À L'OCCASION DE LA REMISE DU DIPLÔME DE DOCTEUR HONORIS CAUSA DE L'UNIVERSITÉ RENÉ DESCARTES, Paris, 6 juillet 1978 (Service de presse de la Présidence de la République, Imprimerie nationale, p. 15).
- 11 - ALLOCUTION AU COURS D'UNE VISITE OFFICIELLE AU LIBÉRIA, Bentol, 15 avril 1977 (**Anthologie IV**, p. 2123 - 2124).
- 12 - MESSAGE À LA JEUNESSE, Abidjan, 27 avril 1975 (**Anthologie IV**, p. 1819 - 1820).
- 13 - ALLOCUTION AU PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, M. JACQUES CHIRAC, Paris, 4 mai 1976 (**Anthologie IV**, p. 1958).
- 14 - MESSAGE À LA NATION, Bondoukou, 7 août 1971 (**Anthologie III**, p. 1272 - 1273).
- 15 - MESSAGE À LA NATION, Abidjan - Koumassi, 7 décembre 1976 (**Anthologie IV**, p. 2047).
- 16 - DISCOURS AUX HABITANTS DE KORHOGO, Korhogo, 18 mars 1974 (**Fraternité-Matin**, n° 2805 du 19 mars 1974).
- 17 - ALLOCUTION À L'UNESCO, Paris, 7 mai 1976 (**Anthologie IV**, 1979).
- 18 - DISCOURS DEVANT LE CORPS DIPLOMATIQUE, Abidjan, 1^{er} janvier 1970 (**Anthologie II**, p. 994).
- 19 - DISCOURS À L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL, Abidjan, 27 septembre 1977.
- 20 - CONFÉRENCE SUR L'UNITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT, Montréal, 25 août 1967 (**Anthologie II**, p. 820).
- 21 - DISCOURS DEVANT LE CORPS DIPLOMATIQUE, Abidjan, 1^{er} janvier 1969 (**Anthologie II**, p. 937).
- 22 - ALLOCUTION À LA 4^e CONFÉRENCE FRANCO-AFRICAINE, Dakar, 21 avril 1977 (**Anthologie IV**, p. 2137).
- 23 - MESSAGE À LA NATION, Odienné, 7 août 1972 (**Anthologie III**, p. 1359).
- 24 - MESSAGE À LA NATION, Katiola, 7 décembre 1979 (Service de presse de la Présidence de la République, Imprimerie nationale, p. 26).

- 25 - MESSAGE À LA NATION, Abidjan, 31 décembre 1967 (**Anthologie II**, p. 854).
- 26 - MESSAGE À LA NATION, Gagnoa, 20 août 1970 (**Anthologie II**, p. 1008 - 1009).
- 27 - ALLOCUTION AU PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, M. JACQUES CHIRAC, Paris, 4 mai 1976 (**Anthologie IV**, p. 1958).
- 28 - DISCOURS AU VI^e CONGRÈS DU PDCI-RDA, Abidjan, 16 octobre 1975 (**Anthologie IV**, p. 1888).
- 29 - CONFÉRENCE SUR L'UNITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT, Montréal, 25 août 1967 (**Anthologie II**, p. 822).
- 30 - ALLOCUTION À M. GAAFAR MOHAMED NIMEIRI, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU SOUDAN, Abidjan, 18 août 1973, (**Anthologie III**, p. 1484).
- 31 - MESSAGE À LA NATION, Abidjan, 31 décembre 1969 (**Anthologie II**, p. 979).
- 32 - DISCOURS À L'UNIVERSITÉ D'ABIDJAN, Abidjan, 19 novembre 1964 (**Anthologie II**, p. 630).
- 33 - MESSAGE À LA NATION, Séguéla, 7 décembre 1978 (Service de presse de la Présidence de la République, Imprimerie nationale, p. 9).
- 34 - ALLOCUTION À ODIENNÉ, 9 mai 1974 (**Anthologie III**, p. 1603).
- 35 - ALLOCUTION AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING, Abidjan, 11 janvier 1978 (**Anthologie IV**, p. 2257).
- 36 - MESSAGE À LA NATION, Katiola, 7 décembre 1979 (Service de presse de la Présidence de la République, Imprimerie nationale, p. 24).
- 37 - MESSAGE À LA NATION, Abidjan, 7 décembre 1977 (**Anthologie IV**, p. 2239 - 2240).
- 38 - ALLOCUTION AU COURS D'UNE VISITE OFFICIELLE AU LIBÉRIA, Sanniquellie, 14 avril 1977 (**Anthologie IV**, p. 2119).
- 39 - DISCOURS AU VI^e CONGRÈS DU PDCI-RDA, Abidjan, 16 octobre 1975 (**Anthologie IV**, p. 1896 - 1897 et 1899).
- 40 - DISCOURS AU SOMMET DE L'OUA, Lagos, avril 1980 (**Fraternité-Hebdo** n° 1098, 2 mai 1980, p. 7).

Ces «propos sur la culture» ont été choisis et compilés par le Ministère des Affaires Culturelles.

Nous remercions les éditions CEDA d'avoir bien voulu nous autoriser à reproduire des extraits de l'*Anthologie des discours*, éditée par leurs soins.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES
1980